

La Nouvelle Revue de Presse

NRP Avril 2012, n°11



DOSSIER

« Etre et mal-être en Algérie »

Economie

Une famille de 6 personnes a besoin
de 37 000 DA pour survivre

Salima Tlemçani

Droit

Restrictions aux libertés civiles
Human Rights Watch

Culture/Médias

Et la culture dans tous ça ?
Colette Juillard

Mémoire

Ben Bella dépoussière les archives
El Yazid Dib

مختارات الصحافة الجديدة

Dossier

«Etre et mal-être en Algérie»

Ce que pensent les Algériens
Fatima Tabti-Kouidri, p.4-5

Noureddine Moussa charge les directeurs des
OPGI et es DLEP
Y.D, p.6

Des bidonvilles avec la bénédiction des élus
Kaddour.B, p.6

Habitat Précaire , la détresse des habitants de Sidi
El Houari
A.Bekhaïtia, p.7

Près d'un million d'enfants travaillent dans
l'informel
Elias Melbouci, p.8

Economie

«L'informel représenterait plus de 50% du PIB»
Ahmed Bouyacoub, p.9

Une famille de 6 personnes a besoin de 37 000 DA
pour survivre
Salima Tlemçani, p.10

Droit

L'Observatoire se dotera bientôt d'une charte
Hafida Ameyar , p.11

«Restrictions aux libertés civiles»

Human Rights Watch, 12

Culture/Médias

L'Islam dans tous ces états d'art à L'IMA p.13

Et la culture dans tout ça ?

Colette Juillard, p.14

Mémoire

Cavaignac, L'Emir Abdelkader et la réhabilitation
de l'Empire français
Driss Reffas, p.15

L'homme au Couffin

Wassyla Tamzali, p.15

Ben Bella dépoussière les archives

El Yazid Dib, p.17

Bibliographie, p.18

*La NRP est la nouvelle formule de la « Revue de presse »,
créée en 1956 par le centre des Glycines d'Alger.*

[Attestation du ministère de l'information: A1 23, 7 février 1977]

Revue bimensuelle réalisée en collaboration avec le :

CENTRE DE DOCUMENTATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

3, rue Kadiri Sid Ahmed, Oran • Tel: +21341 4085 83 • Courriel: nrpresse@yahoo.fr

Site web: www.cdesoran.org

Ont collaboré à ce numéro

Farid BELGOUM

Boucif AOUMEUR

Bernard JANICOT

Hizia LAKEDJA

Fayçal SAHBI

Mehdi SOUIAH

Leila TENNCI

Houari ZENASNI

Sid Ahmed ABED



nrpresse@yahoo.fr

« Etre et mal-être en Algérie »

Editorial

Au lieu de réfléchir à ce que je vais écrire, je suis resté, des semaines durant, à me demander pourquoi avais-je accepté de faire cette sélection? La tâche était de préparer un dossier sur la mal-vie des algériens (du moins une bonne portion d'entre eux). Mais à bien réfléchir, peut-on sonder le degré de la précarité et de la détresse sociale par une simple compilation de textes choisis au hasard. Je serais tenté de répondre par la négative, si ce n'est que le porteur de cette incertitude soit lui même le sélectionneur...

...ainsi je me suis mis dans le pétrin

Au sélectionneur, qui plus est le spécialiste des questions sociales de la «bande», de faire la présentation de son dossier (le respect des consignes est impératif). Exceptionnellement, par crainte que cela devienne une habitude, bien mauvaise, le spécialiste s'est abstenu de réfléchir. Il se contente d'écouter et de rapporter...

...issue de secours

En piètre enseignant, j'ai demandé à mes étudiants de faire le travail à ma place. «Quelle serait votre vie une fois le diplôme empoché?» leur ai-je demandé. Le moment de réflexion qui suivit ne traduisit nullement l'hésitation, mais plutôt l'étonnement. Ils s'esclaffèrent à l'unisson comme pour me signifier la bêtise de ma requête. «Ténébreuse !». Une voix s'éleva du fond de la classe marquant la fin des railleries: «Ténébreuse !» m'a-t-elle porté. J'exaltai de satisfaction, on a daigné me répondre, mon but est atteint. «...et pourquoi donc» rétorquai-je. «Il y a combien d'étudiants dans cette salle: vingt, vingt-cinq? et bien sachez monsieur que vous avez devant les yeux vingt-cinq futurs chômeurs, et ce n'est pas par pessimisme que je dis cela, mais c'est l'expression d'un rationalisme profond et ultra mûr. Si, même ceux qui ont entrepris des «études sérieuses» ne trouvent pas de boulot - des médecins, des architectes attendent d'être embauchés, - vous croyez que nous, qui faute d'avoir raté le bac, ont été placés en socio, psycho ou philo aurions plus de chance. Combien même nous trouverions du travail, nous n'aurons jamais le salaire qui nous permettra de vivre confortablement...avoir une voiture, une maison, se marier, voyager, tout cela n'est à nos yeux que chimère... Moi personnellement je ne vois que deux solutions: soit je me débrouille un visa, soit je me marie avec une européenne, dans les deux cas la finalité est la même quitter ce pays!!»

Les propos de cet étudiant de dernière année de licence résume assez fidèlement le dossier qui suit, le tour de la question a été fait, il n'y a rien à ajouter. Tout compte fait, il n'y a pas mille manières d'exprimer la «mal-vie», c'est le produit «mondialisé» qui s'importe le mieux.

MEHDI SOUIAH

Ce que pensent les Algériens

L'enquête a été faite pour le compte de Arab Barometer, un organisme de recherche constitué d'universitaires américains et de chercheurs arabes.



Fatiha TABTI-KOUIDRI



Ce type d'enquête a été réalisé dans onze autres pays arabes. Sur plus de 1000 questions posées à un échantillon de 1200 personnes, tous âges confondus, des deux sexes et de toutes catégories professionnelles, citadins et ruraux, le groupe de recherche algérien est parvenu à tirer des conclusions.

Le rapport, entrant dans le cadre du Baromètre arabe (qui en est à sa 2e édition après celle de 2006) sera envoyé à différentes institutions, dont la Ligue arabe et l'ONU. Il est à préciser que ce groupe de chercheurs a entamé l'enquête bénévolement, de façon indépendante et n'a pas travaillé pour le compte d'une institution ou d'un organisme quelconque.

L'enquête s'articule autour de 7 volets, à savoir «Comment les Algériens conçoivent la situation économique»; «L'avis et l'évaluation des Algériens sur les institutions»; «La confiance que les Algériens leur accordent»; «Le rôle de la femme dans la société»; «L'Algérien et les pratiques religieuses»; «La citoyenneté et les droits» et enfin «Le Monde arabe et les sujets internationaux vus par les Algériens».

Cette enquête, entamée le 24 avril et close le 8 mai 2011, met en relief l'essence de ce que pensent les Algériens. Le même sondage a été effectué dans d'autres pays arabes qui ont connu des changements de régime entre autre la Tunisie et l'Égypte.

- 62% des Algériens sont insatisfaits du rendement du gouvernement

45% des Algériens interrogés estiment que le rendement du gouvernement est négatif et 17% disent qu'il est «catastrophique». Les Algériens pensent à 25% que le travail du gouvernement est prolifique, et 27% disent être satisfaits du rendement. «Nous constatons une crise de confiance», écrivent les chercheurs.

- 80% est corrompue

Même si la lutte contre la corruption vient en 3e position des défis majeurs, près de 80% d'Algériens pensent qu'«elle est pratiquée dans l'administration». Les habitants du Sud-Ouest répondent par la positive à 100%, en indiquant que «ce fléau paralyse l'administration». Cependant, près de 80% d'Algériens ont la certitude que «le gouvernement lutte contre la corruption». 57% des sondés disent que «pour être employé, il faut passer par les réseaux de corruption», mais 88% d'Algériens pensent en même temps que «pour arracher un emploi, il y a un besoin de passer par les réseaux de connaissances».

- 32% n'accordent aucune confiance au Conseil des ministres

Le rapport démontre que 32% d'Algériens n'accordent aucune confiance au Conseil des ministres.

Près de 35% lui accorde «un peu de confiance» et 23% une confiance «moyenne».

- 50% n'accordent aucune confiance au Parlement

Les chercheurs auteurs de l'enquête soulignent que 45% d'Algériens n'accordent aucune confiance au Parlement, 30% lui donnent «peu» de confiance et 15% accordent une confiance «moyenne».

- Plus de la moitié des Algériens n'accordent pas de confiance aux partis

Près de 52% d'Algériens n'accordent «aucune confiance» aux partis politiques, 27% «peu de confiance» et 15% «une confiance moyenne». En outre, près de 30% d'Algériens n'accordent «aucune confiance» aux associations de la société civile, près de 30% «peu de confiance» et près de 30% «une confiance moyenne».



- 53% ne croient pas vraiment en la justice

Le rapport indique que 31% des Algériens accordent «un peu de confiance» à la justice et 35% lui accordent une confiance «moyenne», contre 22% qui ne lui en donnent «aucune».

- 65% pensent que la situation économique est mauvaise

Le sondage montre que 51% des Algériens estiment que la situation économique du pays est «mauvaise», près de 14% la jugent comme «très mauvaise». En revanche, près de 30% des Algériens voient la situation économique comme «bonne» et 2,5% comme «très bonne». Ceci peut expliquer, selon les chercheurs, que «la transition économique n'a pas bénéficié à la majorité des Algériens». En outre, les enquêteurs indiquent dans le rapport qu'«une personne sur trois seulement évalue positivement la situation économique du pays», tandis que «trois personnes sur quatre la considèrent comme négative». En ce qui concerne l'avenir de l'économie nationale au cours des 3 à 5 prochaines années, la moitié des Algériens interrogés sont «prudemment optimistes» et pensent, soulignent les sondeurs, que «la situation peut s'améliorer».

La proportion de ceux qui estiment que la situation économique «serait beaucoup mieux» dépasse les 8% et 30% disent quelle serait «un peu mieux». Les chercheurs affirment «être devant une proportion d'optimistes de l'ordre de 39%, alors que ceux qui avancent des perspectives négatives pour l'économie du pays sont de 24%». Toutefois, 16% des Algériens présagent que l'économie sera encore «désastreuse» et 7% pensent qu'elle sera «catastrophique» ; 32,6% estiment en parallèle que «la situation économique du pays ne changera pas».

Les chercheurs déduisent que «la situation économique est la première raison poussant à l'émigration» car près de 3% d'Algériens veulent «quitter le pays

pour des raisons politiques», contrairement aux 10% qui ont l'intention d'«émigrer pour des raisons économiques» ; près de 55% «ne pensent pas à l'émigration» même s'ils ne sont pas satisfaits de la situation économique du pays. Le rapport montre que «plus l'Algérien avance en âge, plus son envie d'émigrer diminue». Ainsi, la situation socioéconomique est «la première raison pour quitter le pays» et «non pas le volet politique». Les femmes sont moins enclines à émigrer, contrairement aux hommes. Les ruraux pensent moins à l'émigration, ce qui n'est pas le cas de la majorité des citadins.

- 60% sont propriétaires de leur logement

Près de 60% des sondés disent être propriétaire d'un logement ; 30% sont locataires et 10% sont endettés auprès des banques afin d'acquérir un logement.

- 83% Le volume de l'argent envoyé par les émigrés diminue

83% des interrogés indiquent ne pas percevoir d'argent leur famille vivant à l'étranger ; 2% en reçoivent mensuellement ; 3% plusieurs fois dans l'année et près de 6% une fois annuellement. Ce qui montre que l'émigration économique ne joue plus le même rôle qu'auparavant, expliquent les rédacteurs du rapport.

La lutte contre la corruption, principal défi pour le Monde arabe

Pour les Algériens, la lutte contre la corruption financière et administrative est le principal défi qui se pose pour le monde arabe. Ils sont 22,4% à le penser. En deuxième position, le renforcement de la démocratie avec 19,5%, la situation économique (pauvreté, chômage, hausse des prix) avec 18,9%, l'arrêt de l'intervention étrangère avec 14%, solutionner la question palestinienne avec 12,4%, renforcer la stabilité et la sécurité de la région avec 11,2%. Les enquêteurs sont étonnés que la question palestinienne n'intervienne qu'en cinquième position dans le classement des défis. Par ailleurs, les Algériens

estiment à 15,5% que les éléments extérieurs empêchent l'évolution du monde arabe. A part presque égale, 14%, les Algériens pensent que les éléments intérieurs jouent aussi un rôle. Les plus âgés sont ceux qui défendent le plus cette idée. Mais la majorité, 54%, sont d'avis que les éléments intérieurs et extérieurs sont à l'origine des blocages que connaissent les pays arabes. Le plus étonnant est que 15% ont répondu n'avoir aucune opinion à exprimer sur cette question. Sur un autre chapitre, les Algériens sont 32% à refuser que la réforme politique soit dictée de l'extérieur, 22,6% pensent que cela nuit aux intérêts nationaux, contre 24,6% qui sont favorables à cela, mais avec des conditions et 7,5% qui ne trouvent pas d'inconvénient à ce que la réforme soit imposée de l'étranger. Cela dit, 12% se sont montrés hésitants sur ce sujet, refusant de donner leur avis.

Les deux tiers des Algériens sont pour le respect des droits humains

55,4% des Algériens trouvent injustifiable le non-respect des droits humains pour des considérations sécuritaires, 21% justifié mais à un faible niveau et 4,1% justifié à un large niveau. Parmi les sondés, 11,3% ont répondu ne pas connaître le sujet, alors que 1,4% ont refusé de donner leurs avis. Il apparaît donc que deux Algériens sur trois estiment que le respect des droits humains passe avant les impératifs de sécurité. Par division géographique, les habitants des campagnes, qui ont le plus souffert des actes terroristes, sont plus enclins à privilégier la sécurité au détriment des droits de l'homme ; les citadins le sont moins.

El Watan le 17 Janvier 2012

En leur endossant la responsabilité des «émeutes du logement»

Noureddine Moussa charge les directeurs des OPGI et les DLEP

Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme a fait porter aux directeurs du logement et des équipements publics (Dlep) et aux directeurs généraux des Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) des 48 wilayas, qu'il a réunis hier au siège de son ministère, une grande responsabilité dans les causes des manifestations citoyennes au lendemain de chaque opération de distribution de logements.

«La période est sensible. Il est temps de mettre un terme à ces agissements. Il est inconcevable qu'à chaque opération de distribution de logements, des manifestations s'en suivent», a-t-il déclaré en s'adressant aux responsables qu'il a exhortés à ouvrir les canaux de communication avec les citoyens. «Il faut mener un travail de proximité. Les gens se doivent de comprendre que la réalisation de logements est un processus complexe qui demande du temps. Il se trouve que vous avez failli sur ce plan», leur a-t-il signifié.

Un discours qui contraste avec celui tenu par les directeurs régionaux présents, à l'image du directeur de l'OPGI de la wilaya de Laghouat, une région secouée ces derniers jours par une forte contestation citoyenne. Il s'est défendu auprès du ministre en mettant en avant «la bonne santé» des chantiers lancés. Mieux encore, il soutient que «les

objectifs assignés ont été largement dépassés». Sur la protestation ayant émaillé la wilaya, il a souligné qu'elle (la protestation) est l'œuvre d'une «minorité» frustrée de ne pas figurer sur les listes de distribution. Son collègue de Béjaïa tient un discours similaire. Il a expliqué que la wilaya n'éprouve aucun problème en matière de logements, notamment depuis le règlement définitif du problème du foncier qui a constitué un casse-tête pendant plusieurs années.

D'autres directeurs, à l'image de celui de Tizi Ouzou et Sétif, ont mis en avant le fait que les locataires ne voulaient pas réalisation intéressante. Elle s'améliore. Mais, nous devons atteindre le rythme de 270 000 logements par an pour être au rendez vous de 2014», a-t-il souligné. La capacité actuelle de réalisation de logements en Algérie est d'environ 250 000 unités par an. Selon le ministre, 325 000 logements ont été mis en chantier en 2011 et 213 000 autres livrés durant la même année.

Ces logements livrés se répartissent en 72 000 logements publics locatifs (LPL, 34%), 28 000 logements promotionnels aidés (LPA, 13%), 67 000 logements ruraux (31%) et 46 000 représentant d'autres types d'offres (22%). Depuis 2010, 404 000 logements ont été livrés et 652 000 autres sont en cours de réalisation,

selon le ministre. En 2012, ce sont 270 000 logements qui seront livrés dont 84 000 de type logements publics locatifs (LPL), 50 000 logements promotionnels aidés (LPA) et 120 000 logements ruraux, ainsi que 16 000 unités des autres types d'offres. Durant la même année, 300 000 logements seront lancés dont 177 000 de type LPA, 110 000 logements ruraux et 13 000 d'autres types d'offres. Interrogé sur un projet de logements pour les journalistes, le ministre a rappelé qu'il est en cours d'étude avec le ministère de la Communication, ajoutant que son département a pris attache avec des wilayas du Centre pour trouver des assiettes de terrain pouvant accueillir un tel programme.

«On est en train de chercher les moyens nécessaires pour réserver un programme ou deux au profit des journalistes», affirme-t-il, en rappelant l'accord conclu entre son département et celui de la communication.

Y. D. le 16 Janvier 2012



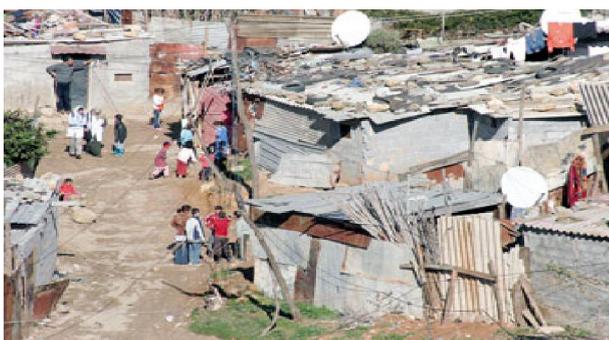
Des bidonvilles avec la bénédiction des élus

15 à 50 millions pour acheter illégalement un lot, propriété de l'Etat à Hassi Bounif, Chadid Mahmoud et Carrière, et y bâtir une construction illicite

Alors qu'Oran, était confrontée à la colère de certains habitants n'ayant pas obtenu une décision, suite à la distribution des pré-affectations pour résorber l'habitat précaire, et par devers, lutter contre la crise du logement qui sévit depuis plusieurs années, des lots de terrain se vendent comme des petits pains à Hassi Bounif, dans la daïra de Bir El Djir, plus exactement dans le bidonville dit la «Carrière», situé non loin de Kharouba, ainsi qu'à Chadid Mahmoud.

C'est, en effet, un véritable commerce qui vient de naître dans cette commune, depuis quelque temps. Des présumés courtiers ont fait des terres agricoles appartenant à l'Etat, leurs propriétés et n'hésitent pas à les morceler et à les revendre à des prix atteignant les 42 millions de centimes. Nous faisons passer pour un acheteur potentiel, nous avons facilement obtenu un

contact avec l'un de ces courtiers qui a accepté de nous parler et nous faire des propositions. «Il y a des lots de toutes les tailles et superficies. Un lot à 70 mètres carrés est cédé à 15 millions de centimes. Il y en a d'autres



à 22, 30 et même 50 millions de centimes, selon l'emplacement et la superficie». Interrogé sur la nature de ces terres, leur appartenance et la probabilité d'une éventuelle démolition, notre interlocuteur nous

dira: «Cette terre n'appartient à personne. Une dizaine d'habitations y a été construite récemment, et plusieurs terrains sont vendus dans la localité».

Les maisons, vite construites, sont généralement composées de deux pièces et une cuisine. «Ces habitations sont vendues à plus de 100 millions de centimes», confirmera notre interlocuteur. Elles sont alimentées en électricité à partir de branchements illicites. «Tout le monde sait que des gens construisent ici des habitations illicites, y compris des élus qui nous encouragent à le faire. Le maire le sait, mais, personne ne bouge le petit doigt pour arrêter le massacre que subissent les terres agricoles», dira un citoyen de Kharouba, qui

condamne cette anarchie. «Il est malheureux de voir le nombre de bidonvilles proliférer, malgré le fait que de nombreux logements sociaux soient distribués dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire», remarquera notre interlocuteur. Contacté hier à ce sujet, M. Aouil, président de l'APC de Hassi Bounif nous a déclaré : «J'ai un gros problème

avec les élus. Ces derniers ne m'aident pas». Est-ce une confirmation des propos de notre courtier ? Concernant les constructions, il dira : «Je reviens d'un site où j'ai eu vent de constructions sauvages. J'ai été entouré de près de 150 personnes qui m'en voulaient. J'ai dressé une liste à la Gendarmerie et une opération de démolition devrait avoir lieu au cours

de ce mois». Cette information a été confirmée par le chef de daïra. Le P/Apc insistera pour que L'Echo d'Oran dénonce la mauvaise foi des élus.

Kaddour B. le 14 Janvier 2012

L'Echo d'Oran

Habitat précaire, la détresse des habitants de Sidi El Houari «Tout à Scaléra encourage la hargha»



Nous aurions bien pu l'occuper et construire des baraques mais nous avons préféré rester ici, exposés au danger et agir légalement auprès des autorités qui, malheureusement, ne semblent pas être sensibles à notre situation», enchaînent-ils.

PERSONNE N'A ÉCOUTÉ NOS APPELS

Dans ce vieux quartier isolé, même les sangliers y rôdent. Leurs traces sont visibles dans les endroits servant de décharges sauvages, ou bien là où le ramassage des ordures ménagères n'est pas effectué. Que dire alors des rats et des serpents qui font partie intégrante du décor ? «C'est à cause de ces conditions de vie et autres contraintes, que nombre de nos enfants ne rêvent que de 'hargha'.

Certains ont réussi à fuir alors que d'autres ont échoué, mais cela ne les décourage pas à tenter leur chance une deuxième et une troisième fois. Rien n'est fait pour les retenir ici: ni travail, ni logement, donc aucun avenir», affirme une mère de famille. Les habitants de ce quartier ont frappé à toutes les portes, mais en vain. Les correspondances qu'ils ont adressées aux autorités locales et nationales se comptent par dizaines. Ils n'ont jamais reçu de réponse. En 2008, un groupe d'habitants s'est même rendu à Alger, au ministère de l'Habitat, où un dossier complet relatant toute la situation avec photos à l'appui, ainsi que des PV de constat des services de la protection civile, a été déposé. Aucune suite encore: rien que des promesses. «Après l'installation du nouveau wali, une lueur d'espoir est née en nous en lisant toutes ses déclarations dans les différents journaux. Malheureusement, cette lueur d'espoir commence à s'estomper peu à peu», concluent les habitants rencontrés. Désirant savoir ce quelles suites ont été réservées au sit-in observé avant-hier, nous avons contacté le chef de la daïra d'Oran. Malheureusement, selon sa secrétaire, M. Bouchemma est absent en séminaire.

A. Bekhaitia

L'Echo d'Oran

le 15 Décembre 2011

effondrements de murs et de toitures, éboulements de rochers et glissements de terrain, telles sont les pénibles conditions de vie quotidienne des habitants du vieux quartier de Scaléra situé sur les hauteurs de Sidi El-Houari.

Exposés en permanence à un danger de mort certain, les habitants que nous avons rencontrés se disent marginalisés et totalement ignorés. «Notre malheureuse situation est connue de tous, du fait qu'à chaque effondrement ou éboulement, les services de sécurité, la protection civile et les responsables du secteur urbain se déplacent sur les lieux.

A chacune de leurs interventions, ils dressent des procès-verbaux de constatation. Hormis ces services, aucun autre responsable ne vient s'enquérir de notre situation pour prendre la décision de nous sortir de ce calvaire», s'expriment les habitants. En effet, le danger est bien présent dans cette vieille cité. La majorité des habitations est en ruine: certaines sont dangereusement inclinées avec des toitures et des plafonds effondrés. Les murs présentent d'importantes fissures au point où l'on peut voir à travers les fentes. «Nous sommes de véritables sinistrés. Ce ne sont plus des habitations que nous occupons.

Ce sont des tombes, car nous risquons à tout moment d'être ensevelis sous les décombres de ces vieilles bâtisses», craignent les habitants. Les eaux usées de tout le quartier s'infiltrent sous les fondations des immeubles du fait que le réseau d'assainissement est défectueux. Une situation qui favorise encore plus les glissements de terrain et qui fragilise davantage la stabilité des bâtisses. Dans un tronçon de rue, un affaissement de

près de 50 centimètres par rapport au niveau de la bordure du trottoir, est apparent. Lorsqu'il pleut, c'est le véritable calvaire. Les eaux pluviales s'infiltrent dans la majorité des habitations, et il se produit souvent des éboulements de rochers à partir du flanc de la montagne surplombant la cité. Ce sont surtout ces éboulements qui font craindre le pire aux habitants.

ON RELOGE CEUX QUI CONSTRUISENT ILLICITEMENT

«Lorsqu'il y a une forte averse, il se produit automatiquement des éboulements. Dans pareilles conditions, on évite d'envoyer nos enfants à l'école parce que le quartier est inondé. Et puis comme l'unique accès au quartier, qui existe est situé au pied de la montagne, le risque d'éboulement peut mettre en danger la vie de nos enfants», déplorent les riverains. Le long de cet accès, se dresse un mur de soutènement haut de plusieurs mètres. Il a été construit contre la paroi de la montagne. Mais, comme il commence à se détacher de la montagne, il risque de s'écrouler à tout moment. Dans une autre rue, c'est un mur du même type qui fait ventre, et son éventuel effondrement causerait d'importants dégâts aux habitations implantées tout le long. «Ce ne sont pas les promesses qui manquent», avouent les habitants. «En 1983, on nous a demandé de nous préparer au déménagement. Nos affaires sont restées emballées plus pendant six longs mois. Puis, plus rien! Nous nous demandons pourquoi on pense toujours à reloger ceux qui occupent des constructions illicites. Pourquoi ne pas prévoir notre logement, nous qui vivons légalement. Juste en dessous de notre quartier, il existe un terrain vague.

Ils sont employés dans les champs, les commerces ou exploités par leurs propres parents

Près d'un million d'enfants travaillent dans l'informel

Ils sont victimes de la pauvreté, de la malvie, de l'exclusion et de la maltraitance parentale. Leur âge varie entre six et quinze ans, ils sont pour la plupart scolarisés, mais dans quelles conditions !

Nous les trouvons aux abords des routes, dans les parkings, sur les plages et dans les champs. Plus grave, ils exercent au noir dans de nombreuses entreprises, ateliers ou commerces au vu et au su de l'Etat. Du côté de Douaouda, dans la wilaya de Tipaza, une trentaine d'enfants se sont installés aux abords de l'autoroute, non loin d'un barrage de la Gendarmerie nationale. Ils vendent de la galette aux nombreux automobilistes qui empruntent cette route.

Le cas de la petite fille Khaoula est très significatif. Cette adolescente de 13 ans a à sa charge trois sœurs et deux frères, elle est l'aînée de la famille. Orpheline de mère, son père s'est remarié et a changé de résidence, abandonnant ses enfants à leur triste sort. «Sa femme lui refuse tout contact avec nous, mais il vient quand même nous voir une fois par mois, il me donne chaque mois 3000 DA. Que puis-je faire avec une telle somme ?», nous explique la petite Khaoula qui s'est retrouvée par la force des choses à assumer des tâches trop lourde pour son âge. Elle s'occupe de ses frères et sœurs, elle cuisine, elle lave leur linge et travaille pour eux dehors. Elle raconte son histoire : «J'ai quitté l'école très jeune, et je n'avais que 8 ans quand ma mère est morte, elle était très malade. Durant sa maladie, je ratais souvent l'école pour être à ses côtés, la plus petite de mes sœurs avait à peine 3 ans, et c'est moi qui m'occupais d'elle. Une année après la mort de ma mère, mon père s'est remarié, il a vécu environ trois mois avec nous, ensuite sa femme l'a obligé à construire un gourbi ailleurs. L'épouse de mon père ne voulait pas de nous.

La seule solution qui restait pour moi, c'était d'abandonner l'école et de prendre en charge mes frères et sœurs. J'ai commencé à pétrir du pain chez une voisine que ses enfants se chargeaient de vendre sur la route, c'est de là que j'ai appris ce métier qui me permet de vivre et de faire vivre ma famille.» Un automobiliste s'arrête et appelle l'adolescente par son nom : «Khaoula cinq galettes, s'il te plaît.» Le client qui semble connaître la fille nous livre ses impressions : «je passe tous les jours par là, je n'achète mon pain que chez Khaoula, j'ai connu cette fille en 2008 et son histoire est terrible. D'ailleurs,

même mes voisins me demandent de leur acheter la galette chez Khaoula.»

Un œuf dur et une tomate !

Non loin de là, le petit Omar arrive avec une brouette chargée de galettes encore chaudes. Il a 10 ans à peine. Il s'installe à quelques mètres de Khaoula. Le soleil de plomb de cette journée d'été ne les décourage pas, ils savent qu'ils n'ont pas le choix. A 25 DA la galette, les enfants ne s'enrichissent pas, les maigres bénéfices sont justes suffisants pour subvenir aux besoins élémentaires de leur famille. A midi, à l'heure du déjeuner, les enfants se contentent d'un œuf dur, qui d'une tomate ou quelques pommes de terre bouillies et d'un morceau de galette. Le père du petit Omar est maçon, il est atteint d'une maladie qui le cloue des journées entières sur son lit. Son frère aîné est



appelé sous les drapeaux. C'est donc la mère qui a la lourde charge de faire vivre toute la famille en faisant cuire du pain de campagne que le petit Omar se charge de vendre. Elève brillant, Omar qui vient d'être admis au collège, doit travailler non seulement l'été mais durant toute l'année. «Ses parents sont trop pauvres», nous dit un de ses camarades.

Kheireddine et la pomme de terre

Parmi les enfants que nous avons rencontrés à Douaouda, Kheireddine, qui vient de Ain Defla pour passer quelques jours de vacances chez sa tante qui habite près de la mer. Il vient aussi pour travailler. Le petit gamin de 12 ans nous apprend qu'à Ain Defla, la plupart des enfants de son âge sont employés comme saisonniers agricoles. Il dit qu'il travaille dans les champs au moment de la récolte de la pomme de terre. Il perçoit 50 DA sur chaque caisse qu'il remplit. «Le travail dans les champs est très dur, en tout cas, c'est plus facile de vendre du pain sur la route», nous dit-il. L'enfant de l'Ouest nous a montré ses doigts, ils sont usés, ses ongles sont rongés à force de retourner la terre, sèche et dure, à la recherche d'une patate. «Nous

déterrons la pomme de terre avec les mains nues, contrairement aux agriculteurs qui utilisent des outils. Le propriétaire de l'exploitation nous refuse ce luxe. Il nous dit que si vous utilisez la fourche, vous allez blesser la pomme de terre et son prix va baisser. Autrement dit, il nous faut beaucoup de temps pour remplir une caisse et pouvoir empocher les 50 DA», a ajouté le gamin. La raison qui a poussé cet enfant à travailler est évidente : la pauvreté. Il nous explique que s'il ne rentre pas le soir avec l'argent, son père et sa mère vont être furieux contre lui. «Je veux bien vendre de la galette, c'est un métier facile !», assure-t-il.

Azzedine et le sang

Dans les abattoirs de Douaouda, nous apercevons un jeune garçon, couteau à la main, affairé à vider, à découper, à charger et à décharger des carcasses de dindes. Agé de 15 ans à peine, victime de ses conditions sociales, il doit travailler dur pour vivre. Pour son «bonheur», il a été embauché pour la période des vacances. Il travaille de 8h du matin à 16h pour 200 DA la journée. «Je ne peux pas vous parler, mon patron me surveille, c'est l'homme à la chemise rouge. Si vous voulez qu'on parle, on se retrouve au virage de Megtaâ Kheira, j'habite juste à côté. Mais là, je travaille», nous dit-il, presque en tremblant. Le patron du jeune garçon que nous avons abordé accepte de nous parler : «Azzedine est très doué, il manie le couteau avec dextérité, en plus c'est un garçon très sérieux.» Le patron ajoute «moi, je rends service à ce petit gamin, il est pauvre, ses parents sont divorcés, et il vit avec sa mère qui ne travaille pas.» Le travail des enfants dans notre pays est devenu monnaie courante. Au lieu de s'interdire cette pratique, les employeurs légitiment leur acte en prétextant aider ces enfants. Les parents sont-ils devenus aussi irresponsables au point de livrer leur progéniture à tous ces prétendus patrons ? L'Etat est plus que jamais appelé à réprimer le travail des enfants et à assurer dans le même temps une vie décente et un avenir meilleur à ces hommes et femmes de demain.

Elias Melbouci le 04 Juillet 2010

«L'informel représenterait plus de 50% du PIB»

Ahmed Bouyacoub, professeur de sciences économiques et de management à l'université d'Oran, relève un grand écart entre le nombre d'agents économiques auquel a abouti le récent recensement économique et les données de 2011 du Centre national du registre du commerce (CNRC).

Ce directeur du laboratoire de recherches en économie et gestion des entreprises (Larege) note une différence de presque 40% d'agents économiques, entre les chiffres du recensement économique (RE) et les données du CNRC. «Les personnes morales, c'est-à-dire les sociétés recensées, ne représentent que 55,45% des sociétés enregistrées au CNRC», remarque-t-il. «Cette différence est énorme. La moitié des sociétés enregistrées seraient-elles fictives ? Et presque 40% des personnes physiques enregistrées au CNRC sont absentes du RE», s'interroge cet économiste.

«Ce sont des questions qui méritent examen. Si ces résultats se confirment, il y a lieu de réviser bon nombre de conclusions sur les créations d'entreprises et sur les dynamiques d'entrepreneurs au cours de cette décennie», affirme-t-il. «Il y a 616.971 entrepreneurs non identifiés par le R.E et donc non rencontrés par les enquêteurs, alors qu'ils détiennent un registre de commerce», relève-t-il encore. «Qui sont-ils ? Où sont-ils et qu'ont-ils fait de leurs registres de commerce ?», s'interroge-t-il. Autre remarque de M. Bouyacoub qui est également chercheur associé au Cread : «Dans les secteurs de l'industrie et de la construction, la différence entre les données du R.E et du CNRC est énorme.

Presque 60 % des entreprises dans ce domaine n'ont pas été «rencontrées» sur le terrain». Cet économiste pose ainsi une question lancinante: «S'agit-il seulement, comme le laisse entendre le commentaire qui accompagne les résultats du R.E, de petits tâcherons, de petits artisans, n'ayant pas de locaux spécifiques et travaillant principalement dans des chantiers que les enquêteurs n'ont pas visités ?» Précision de taille de M. Bouyacoub, auteur de plusieurs ouvrages et contributions sur les entreprises, les entrepreneurs et le développement: Dans le commerce, la différence entre les deux sources de données n'excède pas les 27%.

AHMED BOUYACOUB



Selon ces chiffres, et contrairement à une idée reçue, le commerce ne renferme pas le plus d'entrepreneurs «insaisissables» ou le plus de registres de commerce «fictifs». «C'est un constat qui mérite vérification», estime ce chercheur.

Autre remarque pertinente de M. Bouyacoub : un autre grand écart est relevé entre les données du RE et celles de l'enquête Emploi de l'ONS. «En attendant de disposer de l'enquête 2011, les données de 2010 posent un problème aux données du R.E», note-t-il. Explication : «Les données sur l'emploi de la fin 2010 indiquent que le nombre «d'employeurs et indépendants» en zone urbaine était de 1.840.000.

L'enquête emploi tient compte de l'emploi dit informel et recense les marchands ambulants, les vendeurs sur le trottoir, et toutes les activités non déclarées et non pourvues d'un local spécifique.

Si on ajoute à ce chiffre le nombre d'entités économiques en zone rurale (hors agriculture) qui est de 156826, on est au-delà des deux millions «d'employeurs et indépendants» formels et informels», souligne-t-il. «Le nombre d'entrepreneurs informels dépasserait le million en face des 960.000 entités recensées.

Autrement dit, l'Algérie dispose de plus d'un million d'entrepreneurs activant dans tous les domaines d'activité et qui n'ont pas été recensés. Le R.E n'aurait concerné

que, peut-être, moins de la moitié du tissu économique», conclut M. Bouyacoub. Pour lui, «l'économie informelle serait donc beaucoup plus importante que ce que l'on croit et représenterait, en Algérie, plus de 50% des agents économiques réels et presque autant du PIB». «Ce constat montre l'urgence d'une enquête sérieuse sur l'économie informelle, branche par branche», plaide cet économiste. «La comparaison entre les données du CNRC et du RE, poursuit-il, permettent de formuler une hypothèse également importante, à savoir que certains entrepreneurs dans l'informel disposent de registres de commerce et faute de locaux, ou pour minimiser les coûts, préfèrent travailler sans attache visible». «Le but affiché du RE ne concernait que les activités localisables en dehors de l'agriculture et de l'informel.

Mais les résultats obtenus posent des questions cruciales sur le volume, la structure et la nature des agents économiques, les apparents et les «cachés» et tout laisse croire que plus de la moitié des agents et donc des acteurs économiques travaillent dans l'informel», ajoute-t-il.

Pour cet économiste, «On n'est pas seulement en présence d'une économie qualifiée généralement de rentière (dont le niveau de la rente est connu), mais dans une économie avec une forte face cachée et parfois clandestine». Et de souligner «l'urgence de mener des études plus poussées sur l'informel, activité par activité et que des données du RE par commune soient publiées et que les directions des impôts de wilaya, avec les autres directions importantes, soient réorganisées en vue de produire une estimation du PIB par wilaya». Pour M. Bouyacoub, «seule cette connaissance fine et précise des principaux paramètres économiques et sociaux permettrait, avec d'autres conditions, d'espérer une gouvernance saine de l'économie, de la société et des villes».

El Watan le 27 Février 2012

Une famille de 6 personnes a besoin de 37 000 DA pour survivre

S. Tlemçani

Remise par l'UGTA au patronat et au gouvernement à la veille de la tripartite de septembre 2011, l'enquête sur les dépenses mensuelles indispensables d'un ménage de six personnes (un couple et quatre enfants, dont trois scolarisés) met en exergue l'écart important entre le coût de la vie et les salaires moyens des Algériens.

Selon cette étude, les prix des produits les plus consommés par les ménages ont connu une hausse substantielle durant l'année en cours. Les hausses les plus significatives sont celles de la sardine (avec 74,10%), du poulet évidé (17,29%) ou des œufs (11,99%).

Les produits alimentaires industriels ont, eux, connu une augmentation des prix ayant atteint 63,63% pour le fromage fondu en vrac, 30,43% pour le concentré de tomates, 66,66% pour la confiture, 29,49% pour la margarine, 26,08% pour l'huile végétale, 21,51% pour le café, 25% pour le thé et 20% pour les pâtes alimentaires. Pour cette catégorie de produits (en majorité importés),

les enquêteurs expliquent : «*Hormis les baisses circonstancielles résultant soit de décisions des pouvoirs publics (comme le plafonnement des prix de l'huile et du sucre en mars 2011), soit de l'intervention d'un événement national (tel que le Ramadhan qui incite certains producteurs ou vendeurs à consentir quelques rabais symboliques sur leurs prix), on n'assiste pratiquement jamais à une baisse de prix conséquente et durable.*» La baisse des dépenses est enregistrée dans le chapitre des fruits et légumes. Comparativement à 2009, le coût d'un panier de fruits frais a enregistré une baisse de 24,96%, celui des abricots par exemple a chuté de 35,70%, et celui des pêches rouges de petit calibre a baissé de 35,27%. Les légumes frais quant à eux ont connu une baisse de 5,63%. Les enquêteurs précisent que dans ce chapitre (lié à l'alimentation) «*les dépenses sont restées en dessous du niveau symbolique de 50%, avec exactement 47,83%, alors que les prix les concernant n'ont pas connu de baisse. Ils ont même connu une hausse relative de 6,10% durant la période de l'enquête (...).*»

Cela pourrait être le résultat combiné d'une meilleure disponibilité continue sur le marché en quantité et en qualité des produits nationaux, d'une part, et du

maintien du rôle de l'Etat dans la régulation de stabilisation administrative des prix de produits de base, d'autre part.» Les enquêteurs relèvent par ailleurs qu'à l'exception des prix des équipements domestiques, de culture et de loisirs (chapitre dont les dépenses sont de plus en plus insignifiantes), tous les autres postes de dépenses des ménages ont enregistré une hausse importante. Ainsi, le transport et la communication ont connu une augmentation de 67,76%, alors que les dépenses relatives au logement et aux frais annexes ont enregistré une hausse



de 34,78%. «*Dans les enquêtes précédentes, le logement pris en compte était un F3 faisant partie de l'ancien parc immobilier de l'OPGI, hérité lors de l'indépendance du pays.*»

Pour cette enquête, nous avons cru devoir intégrer dans une certaine mesure les logements nouvellement construits et attribués en grande partie à des familles de travailleurs. Comme le coût des loyers et des frais annexes de ces logements neufs sont bien plus élevés que ceux de l'ancien parc, la dépense inhérente à ce poste s'est alourdie en conséquence.»

Les dépenses des produits d'hygiène corporelle et de santé ont, elles aussi, augmenté de 35,13%, alors que celles d'habillement, chaussures et linge de maison ont connu une hausse de 13,56%. Les enquêteurs résument les motifs de cette évolution à «*la hausse des tarifs du transport en commun (public), la popularisation du cyber et de l'internet, la hausse de la facture santé à travers le recours aux soins privés et aux médicaments non remboursés, les prix incontrôlés des produits cosmétiques et articles de toilette, la prise en compte de plus en plus de loyers des logements neufs.*»

Les enquêteurs, tout en reconnaissant que de manière générale les salaires des ménages ont augmenté, précisent néanmoins que «*cela ne signifie pas qu'il y a accroissement de richesse ou possibilité d'acheter davantage. Pour le savoir, il faut observer le pouvoir d'achat, c'est-à-dire la possibilité, plus ou moins grande, que donne le revenu (salaire, loyer, allocations familiales...) aux travailleurs de se procurer des biens et des services. Le pouvoir d'achat du consommateur va dépendre, à un moment donné, du niveau des prix et de la pression fiscale.*»

Ils indiquent qu'«*il faut distinguer le salaire nominal – c'est-à-dire la quantité d'argent perçue au titre du salaire – du salaire réel ou la quantité des biens ou services que ce salaire permet d'acheter. Comme le pouvoir d'achat dépend des revenus et des prix, lorsque la hausse des prix est supérieure à la hausse des salaires, le revenu réel diminue et vice versa.*»

On parle alors d'augmentation ou de diminution du pouvoir d'achat», relève l'enquête. En conclusion, les dépenses mensuelles d'un ménage de six personnes, affirment les enquêteurs, sont passées de 32 680,23 DA en 2009 à 37 113,24 DA en 2011, ce qui représente une hausse de 13,56% en deux ans.

De ce fait, ils notent que «*l'augmentation la plus modeste est enregistrée par le chapitre alimentation (6,10%) qui, par son poids spécifique important dans le budget total de 17 750 DA, demeure l'indicateur le plus pertinent pour déterminer le revenu minimum permettant d'échapper à la mendicité et à la sous-alimentation. Or, on constate qu'à lui seul, il dépasse de 18,33% le SNMG à 15 000 DA.*»

Pour les auteurs de l'enquête, l'écart avec le SNMG actuel «*devient exorbitant*» lorsqu'on prend en compte les dépenses vitales estimées à 37 113,24 DA et «*indispensable à une famille pour vivre décemment et préserver ainsi la dignité et la santé de ses six membres. La réduction de cet écart est plus que jamais nécessaire pour réduire la fracture sociale, source d'instabilité et de perturbations sociales.*»

El Watan le 16 Janvier 2012

Lutte pour la criminalisation des violences à l'égard des femmes

L'Observatoire se dotera bientôt d'une charte

Lors des travaux, les participantes ont soutenu l'idée selon laquelle l'Ovif œuvrera à la «reconnaissance de toutes les femmes victimes de violence» et à «l'inscription de l'apport de la lutte des femmes dans la construction de la nation algérienne».

HAFIDA AMEYAR

L'Observatoire des violences faites aux femmes (Ovif) va se doter d'une «charte des principes», qui sera rendue publique prochainement. Réunis vendredi à Alger, pour peaufiner le document, les membres de la nouvelle structure, créée à la suite d'agressions commises à l'encontre des femmes, particulièrement les attaques ciblant pour la seconde fois des travailleuses à Hassi-Messaoud (ville pétrolière du sud du pays), s'assument en tant que «féministes».

C'est-à-dire des militantes opposées à «toute forme de violence contre les femmes et les filles», dans les sphères publique et privée, en s'appuyant sur la Constitution algérienne, qui reconnaît l'égalité entre les deux sexes et réproouve les discriminations, la Charte africaine ratifiée par l'État, ainsi que sur les textes consacrés par les Nations unies, notamment la définition des «violences faites aux femmes», en référence à la plate-forme d'actions de Pékin et à la Convention internationale pour l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes (Cedaw).

Lors des travaux, les participantes ont soutenu l'idée selon laquelle l'Ovif œuvrera à la «reconnaissance de toutes les femmes victimes de violence» et à «l'inscription de l'apport de la lutte des femmes dans la construction de la nation algérienne». Comme elles ont attesté que l'Observatoire ne se croisera pas les bras, mais se constituera «partie civile dans les affaires judiciaires relatives aux violences faites aux femmes».

La rencontre d'Alger a apporté des précisions sur les différentes formes de violence faites aux femmes qui, d'après les participantes, doivent être comprises comme «des violations des droits humains fondamentaux». D'ailleurs, il a été observé sur le registre des violences «l'absence de conformité» avec la Constitution, notamment ses articles 29 et 31, et avec les conventions internationales signées par notre pays. Aussi, les féministes se sont-elles engagées à «se mobiliser» pour la ratification de ces textes et leur application, y compris sur le chapitre de «la levée de toutes les réserves» émises par l'Algérie. Elles se sont, en outre, engagées à «lutter pour la criminalisation des violences faites aux femmes».



Par ailleurs, les féministes ont indiqué que l'Observatoire ambitionne de devenir «une structure de veille et d'interpellation», sans omettre de souligner que l'Ovif participera non seulement au «renforcement du débat» sur le phénomène de la violence à l'égard des femmes et à «l'évaluation des reculs et des progrès» réalisés dans la lutte de ce fléau, mais aussi au «développement des activités de recherche et de documentation». Plus loin, les membres de l'Observatoire ont promis d'œuvrer avec les associations «qui militent contre les discriminations faites aux femmes» et de collaborer avec des professionnels du droit, des avocats, des médecins légistes, des représentants des secteurs de la justice, du travail, de l'éducation, de la santé, de la solidarité, de même qu'avec des représentants des forces de sécurité.

Dans la Charte de l'Ovif, l'accent sera mis sur le caractère indépendant de l'Observatoire «de toute organisation politique, syndicale, religieuse, nationale ou internationale». De plus, l'Ovif sera ouvert à tous les Algériens et Algériennes qui souscrivent aux «objectifs et principes» de sa charte, indépendamment des considérations de race, d'ethnie, de handicap, de sexe.

LE DROIT DE SAVOIR - LE DEVOIR D'INFORMER

LIBERTE
http://www.liberte-algerie.com

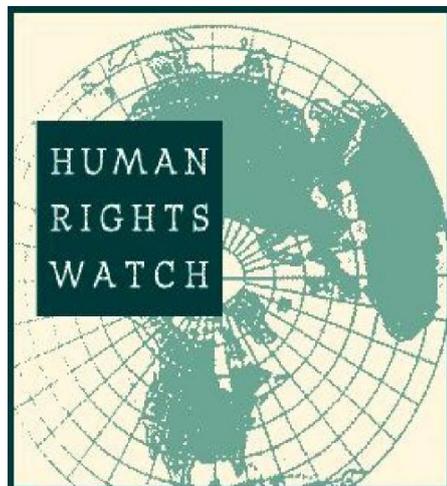
le 26 Février 2012

Human Rights Watch rend son rapport sur l'Algérie :

«Restrictions aux libertés civiles»

L'organisation internationale de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW) a rendu public, hier, son rapport 2012 sur la situation des droits humains dans le monde.

BSIKRI MEHDI



L'Algérie figure à cet effet dans le chapitre consacré aux pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, et pour laquelle le rapport énumère un nombre d'atteintes aux droits et libertés. Le rapport souligne que malgré la levée de l'état d'urgence l'année dernière et l'annonce de réformes juridiques et politiques, «à l'heure où nous écrivons, ces mesures n'ont pas permis aux Algériens d'exercer pleinement leurs droits à la liberté d'expression, de réunion et d'association». Et d'ajouter : «Les membres des forces de sécurité et les groupes armés ont continué à bénéficier d'une impunité générale pour les atrocités commises au cours de la guerre civile des années 1990. L'Etat a offert des indemnisations aux familles des victimes de disparitions forcées au cours de cette période, mais n'a apporté aucune réponse quant au sort de celles-ci.

Les groupes armés ont continué à mener des attaques meurtrières, visant principalement les forces de sécurité de l'Etat.» Le rapport de HRW précise que «de nombreuses restrictions aux libertés civiles imposées pendant la période de l'état d'urgence ont néanmoins

perduré après sa fin, et les autorités se sont appuyées sur d'autres lois et réglementations répressives... L'interdiction de toute manifestation à Alger, imposée jusqu'à nouvel ordre en 2001, est par exemple restée en vigueur. En dehors de la capitale, les rassemblements publics sont toujours soumis à l'obtention d'une autorisation préalable, tel qu'exigé par un décret-loi datant de 1991. Si les autorités ont toléré quelques manifestations critiques à l'égard du gouvernement à l'extérieur d'Alger, cela a été l'exception plutôt que la règle», note l'ONG.

D'autre part, Human Rights indique, dans le même registre, que «le 24 février 2011, le jour même de la levée de l'état d'urgence, le président Bouteflika a promulgué un décret autorisant l'armée algérienne à mener des opérations de lutte contre le terrorisme, une mission déjà assumée par celle-ci pendant la période de l'état d'urgence. Le Département du renseignement et de la sécurité (DRS), un service de l'armée, a été impliqué dans certaines des pires exactions perpétrées pendant les opérations de lutte contre le terrorisme depuis les années 1990... Plus de 100 000 Algériens ont perdu la vie au cours des troubles politiques des années 1990. Des milliers d'autres ont disparu aux mains des forces de sécurité ou ont été enlevés par des groupes armés luttant contre le gouvernement, et n'ont jamais été retrouvés».

Ceci et de noter que «la loi de 2006 sur la paix et la réconciliation nationale, tient à souligner Human Rights, instaure un cadre légal pour l'impunité persistante dont bénéficient les auteurs des atrocités

de cette période... La loi érige en infraction pénale le fait de critiquer les institutions de l'Etat ou les forces de sécurité pour la façon dont elles se sont conduites au cours de la période des troubles politiques, condamnant donc potentiellement tous ceux qui affirment que les forces de sécurité se sont rendues coupables de violations des droits humains».

Par ailleurs, l'ONG indique qu'«en 2011, l'Algérie n'a toujours pas adressé d'invitation à visiter le pays aux cinq mandataires de procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme des Nations unies qui en ont fait la demande, parmi lesquels le groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires et le rapporteur spécial sur la torture et les droits de l'homme dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. L'Algérie a accueilli la visite du rapporteur spécial sur le droit à un logement convenable».

Concernant le volet liberté d'expression, HRW observe que «l'Etat contrôle tous les médias audiovisuels nationaux... Les journaux appartenant au secteur privé jouissent d'une plus grande liberté, mais les lois répressives sur la presse et leur dépendance vis-à-vis des revenus de la publicité du secteur public limitent leur liberté de critiquer le gouvernement et les militaires. Les autorités ont interdit à la chaîne de télévision Al Jazeera d'ouvrir un bureau dans le pays».

El Watan le 23 Janvier 2012

L'islam dans tous ses états d'art à l'IMA

L'institut du monde arabe, à Paris, présente les œuvres des dix finalistes du Jameel Prize, créé à Londres en 2009. Leurs travaux oscillent entre art contemporain et tradition islamique.

Ils sont originaires du Pakistan, des États-Unis, d'Égypte ou d'Iran. Leur point commun : la culture islamique. Leurs œuvres allient traditions artisanales de l'islam et art contemporain. Sculptures de briques en terre cuite, mosaïque de miroirs, maquettes urbaines superposées sur des tapis artisanaux jalonnent l'exposition du Jameel Prize, présentée à l'Institut du monde arabe (IMA) jusqu'au 26 février. Créé en 2009 par un homme d'affaires saoudien, Mohamed Abdul Latif Jameel, ce prix international récompense, tous les deux ans, dix candidats. Après un passage habituel par un musée londonien, leurs œuvres sont, pour la première fois, regroupées au sein d'une exposition en France.

En entrant dans le Mobile Art, une installation conçue par l'architecte Zaha Hadid, deux miniatures persanes de l'Iranienne Soody Sharifi attirent l'œil. En y superposant ses propres photographies, l'artiste a choisi d'évoquer la société de son pays d'origine, tiraillée entre tradition et modernité. Sa compatriote Bita Ghezelayagh et la Pakistanaise Aisha Khalid se sont, elles, inspirées de l'artisanat de leurs pays respectifs : tuniques en feutre constellées de petits signes religieux en métal identiques à ceux des chemises-talismans que portaient les soldats, et châle aux motifs dorés formés par des épingles en acier plaqué or piquées dans l'étoffe. Dans la deuxième partie de l'exposition, de larges huiles sur bois de l'Irakienne Hayv Kahraman font allusion au jeu de cartes qui avait été distribué aux soldats américains en Irak et en Afghanistan en 2007 afin de les sensibiliser à la préservation du patrimoine archéologique. L'affiche de



l'événement a d'ailleurs repris l'une d'elles, représentant un homme en turban.

Un choix malheureux, selon le Franco-Algérien Rachid Koraïchi, lauréat de l'édition 2011, pour qui cette figure rappelle celle des talibans.

Travail graphique

Koraïchi regrette également l'intitulé de l'exposition parisienne évoquant un art contemporain « d'inspiration islamique ». « Malheureusement, aujourd'hui, les médias ont



fait un tel mal au monde de l'islam que, lorsque l'on parle de culture islamique, les gens deviennent fous, s'indigne-t-il. Parce qu'on est musulmans, on nous demande dix fois plus d'efforts pour convaincre. Il faut passer son temps à se justifier et à réaffirmer que l'on n'est pas islamistes. »

Diplômé de l'École nationale des beaux-arts d'Alger, puis de l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris, Rachid Koraïchi présente dans le cadre du Jameel Prize 7 pièces sur 99 d'un ensemble appelé Les Maîtres invisibles - exposé au musée de Munich en 2010 et datant de 2008 -, qui rend hommage à des figures importantes du soufisme, courant sur lequel il travaille depuis quarante-cinq ans. Pour réaliser cet immense ouvrage (des bannières mariant numérogie et symboles mystiques), Koraïchi est parti s'installer au Caire, afin de travailler le coton cultivé dans le delta du Nil. Il s'est inspiré des bandes textiles dont les prêtres égyptiens embaumaient les morts au temps des pharaons, mais aussi des manteaux de rois africains pour réaliser des appliqués de bandes, sans rien broder.

Les œuvres de Koraïchi empruntent beaucoup à l'islam et au Coran. « Mais de façon indirecte, souligne-t-il. J'évite au maximum d'en mettre des phrases, je ne fais que citer, par respect. » Enfin, il espère que les non-musulmans ne resteront pas hermétiques à son art, car, dit-il, « c'est un travail graphique ». « Ce qui compte, c'est ce qui s'en dégage. Le plus important est de rentrer dans le mystère. »

ET LA CULTURE DANS TOUT ÇA ?

Le bruit et la fureur : quand on parle actuellement de Tunisie, de la Libye, de l'Égypte, du Yémen, de la Syrie, et, dans une moindre mesure de Bahreïn, du Maroc et de l'Algérie, sans compter Israël et la Palestine... on n'évoque que troubles, guerres, attentats, enlèvements, dictatures, statut de la Femme, territoires occupés, camps de réfugiés : la liste n'est pas close...

N'y a-t-il pas, dans tout ce tohu-bohu amplifié par les média, commercialisé, pontifié, béni, discuté, glosé, régurgité par les intellectuels de tout poil, un coin de ciel bleu ? Un sourire, fut-il littéraire ? Une créativité qui dépasse tout ? Un acharnement à « faire » plutôt qu'à « défaire » ? Un imaginaire qui caracole dans les nuages pour faire la nique à l'Histoire ?...

C'est la question que Les Cahiers de l'Orient ont voulu poser aux écrivains, peintres, sculpteurs, architectes, éditeurs, ministres, ... C'est-à-dire aux acteurs culturels, sans exclusive...

Ce ne sont pas les musées, ni les objets qui manquent au Moyen-Orient ou au Maghreb, mais plutôt comme nous le disons si vilainement maintenant, une bonne stratégie « marketing », un bon « communicant ». Car malgré la richesse des collections, que ce soit des mosaïques, des poteries, des tissus, des bijoux du néolithique... ces musées du pourtour méditerranéen ou du Moyen Orient ne sont pas encore inscrits dans les grands circuits internationaux des expositions itinérantes, à l'exception peut-être d'Israël, dont le musée de Jérusalem, rénové, a rouvert en été 2010 ; de l'Égypte pour son musée archéologique du Caire et la Villa Khalil Bey ; et des musées turcs de Sainte Sophie et de Topkapi...

Que l'on s'intéresse maintenant aux trois pays du Maghreb, bien évidemment chacun possède au moins un musée archéologique, le Bardo de Tunis étant le plus célèbre avec celui de Carthage, ... un musée des Beaux-arts à Alger ; mais pratiquement pas de salons, le Marrakech Art Fair étant à ma connaissance l'exception du genre...

L'eau, la terre, l'air, sont les trois éléments actuellement classés au patrimoine de l'humanité par l'Unesco. Bien entendu, nous n'évoquerons ici que le patrimoine des états arabes et maghrébins... Depuis quelques années, devant le développement inévitable de la technologie et de la mondialisation, s'est fait sentir le besoin de préserver certaines traditions, parfois millénaires, que ce soit les traditions orales du chant

Colette Juilliard

ou du récit, les traditions artisanales comme celles du tissage par exemple, les traditions sportives : la lutte, la danse, voire les traditions de la chasse, comme la fauconnerie...

ALGERIE : L'Ahellil du Gourara

Inscrit en 2008 sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, l'Ahellil est un genre poétique et musical emblématique des



Bouzid Mokrane

Zénètes du Gourara, pratiqué lors de cérémonies collectives. Cette région du sud-ouest algérien compte une centaine d'oasis peuplées de plus de 50 000 habitants d'origine berbère, arabe et soudanaise. L'Ahellil, localisé dans la partie berbérophone du Gourara est régulièrement exécuté lors de fêtes religieuses et de pèlerinages, mais aussi à l'occasion de réjouissance profanes telles que les mariages et foires locales. Étroitement lié au mode de vie des Zénètes et à l'agriculture oasienne, l'Ahellil symbolise la cohésion de la communauté dans un environnement difficile et véhicule les valeurs et l'histoire des Zénètes dans une langue aujourd'hui menacée de disparition.

A la fois poésie, chant polyphonique, musique et danse, ce genre réunit un joueur de bengri (flûte), un chanteur et un chœur. Ce dernier peut compter une centaine de personnes qui, soudées épaule contre épaule, exécutent un mouvement giratoire autour du soliste et lui donnent la réplique en tapant dans leurs mains. Une séance d'Ahellil comprend une série de chants qui se

succèdent dans l'ordre décidé par le musicien ou le chanteur. Elle suit un schéma immuable : la première partie ouverte à tous, le lemserreh, composée de chants courts et connus de tous, se prolonge jusqu'à une heure avancée de la nuit. La deuxième partie, l'aougrou, est réservée aux plus expérimentés et se poursuit jusqu'à l'aube. Le tra s'achève avec le lever du soleil et ne retient que les meilleurs interprètes. Cette structure ternaire se retrouve dans l'exécution du chant qui débute par un

prélude instrumental, suivi du chœur qui reprend certains vers du poème et s'achève par un murmure du chœur qui va en crescendo pour produire un ensemble harmonieux et puissant.

Cette tradition est menacée dans la mesure où les occasions de l'exécuter sont de moins en moins nombreuses. Ce déclin est lié à la raréfaction des fêtes traditionnelles exigeant de longs préparatifs, à la migration des jeunes vers les villes et à la multiplication des enregistrements d'Ahellil que les gens préfèrent écouter plutôt que de participer à une séance...

Ainsi, de musées en traditions, est-il possible de parcourir un périmètre culturel qui trouve sa cohérence dans l'Histoire, qu'elle soit lointaine, comme la phénicienne, l'égyptienne ou la romaine, ou plus récente, comme la française ou l'anglaise, mettant de ce fait en valeur des strates-témoins des civilisations lointaines ou ensevelies, mais qui ont formé, forgé un pays...

Cavaignac, l'Emir Abdelkader et la réhabilitation de l'Empire français

Le 24 février 1848, un gouvernement républicain provisoire est instauré. Le 23 avril de la même année une assemblée constituante est élue. Malheureusement, des lois restrictives sont votées, ce qui provoqua des manifestations populaires. Une situation débordante qui amena la foule à envahir le siège de l'assemblée en mai 1848. Les forces ouvrières s'engagèrent dans les combats des rues qui ne durèrent que trois jours, du 23 au 26 juin. Rébellion étouffée par Cavaignac. Ce dernier devient chef de l'exécutif, président du conseil des ministres et



poussa l'assemblée à voter les restrictions des libertés individuelles. Une nouvelle constitution est promulguée le 21 novembre 1848. Il est important de préciser que le général Cavaignac se distingue par ses sentiments proches des républicains. Il devient dès le début du règne un officier de l'opposition (...) Il prit part à plusieurs combats acharnés face à Abdelkader ou il fut

DRISS REFFAS

blessé à plusieurs reprises et à la signature du traité de Tafna aux côtés du général Bugeaud (...) Il fit

une fulgurante ascension dans la hiérarchie militaire. Cavaignac fut nommé, en remplacement de Lamoricière, au commandement d'Oran (...) Le 24 juin 1848, Cavaignac présida un gouvernement issu de l'assemblée constituante. Il était soutenu par les républicains modérés. Une nouvelle constitution est votée le 4 novembre 1848, suivie



par l'élection présidentielle du 11 décembre de la même année. Le prince Louis Napoléon est élu président de la deuxième république, dépassant de loin Cavaignac. Lors du coup d'état du 02 décembre 1851, Bonaparte dissout l'assemblée. Une nouvelle constitution est promulguée le 14 janvier 1852. Cavaignac fut arrêté. Il retrouva sa liberté, et devint un opposant à l'empire. Il fut élu le 29 février 1852 député de la troisième circonscription de la Seine. Il refusa de prêter serment à l'empire et fut déclaré démissionnaire

de droit (...) Après la chute du roi Louis Philippe qui a totalement ignoré les engagements pris par Lamoricière en faveur d'Abdelkader, l'Emir est emprisonné dans la forteresse du fort Lamalgue à Toulon dans des conditions inhumaines.

La voix de
L'ORANIE le 22 Janvier 2012
Quotidien d'information - édition nationale

L'homme au Couffin

WASSYLA TAMZALI

Je quittais Alger à la découverte du pays qui m'était rendu par l'indépendance. Je ne savais pas que cette sécurité allait disparaître un jour et que, cinquante ans après, ces voyages auraient un goût de madeleine de Proust et seraient notre temps perdu.

J'avais pris la route avec Jacqueline et André T., mon professeur d'économie politique (...) Le week-end, c'était encore samedi, dimanche, les profs de la fac étaient encore français et on pouvait être accueillis au cœur des Aurès par une Bretonne (...) Nous sommes arrivés la nuit. L'hôtel se trouvait de l'autre côté d'un oued (...) La lune blafarde travestissait l'endroit que nous découvririons le lendemain émerveillés. Une musique nous arrivait de l'auberge, Edith Piaf « La vie en rose » (...) Pendant le dîner ou nous étions seuls dans la salle commune, je remarquais un homme avec un couffin. Il était entré subrepticement et se dirigeait vers

la cuisine, les yeux au sol, sans saluer (...) Une beauté menaçante, nous étions au milieu d'un village en ruine, seul l'hôtel était debout. La guerre n'en finissait pas d'étaler ses blessures. Le soir nous trouva harassés, poussiéreux. Et puisque c'était le deuxième soir et que nous étions en pays de connaissance, à notre demande, la Bretonne raconta son histoire. Elle était de Saint-Nazaire, l'émigré des Aurès qui allait devenir son mari travaillait sur les chantiers navals. L'homme était présent dans la salle des repas, plongé dans un silence abyssal. Plus tard, ils ont ouvert un café à Saint-Malo. A l'indépendance de l'Algérie, l'homme qui avait eu un petit rôle dans la collecte de fonds de la région pour la fédération de France du FLN décida de revenir au « bled ». Ils avaient trouvé le village détruit. Les restes de maisons retournaient lentement à la terre, l'histoire les avait abandonnés sur son passage,

pour se venger de la folie des hommes, la nature reprenait possession des lieux. « Ou sont les habitants ? Morts ? » Les habitants qui avaient survécu, des femmes surtout, insistait la Bretonne, vivaient en haut, dans les baraquements près de la route. C'était sans doute le camp de regroupement que nous avions aperçu ce matin. Le pays, cinq ans après l'indépendance, vivait dans les habits de la pacification. Les stratèges d'une guerre qui n'avait pas dit son nom avaient déplacé et regroupé dans des camps, avec barbelés et miradors, tous les habitants de la région de Ghoufi, ceux des villages troglodytes à flanc de montagne et ceux des petites oasis qui suivaient l'Oued. Bourdieu dit que 60% des algériens ont été déplacés pendant la guerre dans des camps calamiteux ; en 1967 les camps existaient toujours (...) L'homme au couffin réapparut. Puis ressortit avec son couffin. L'affaire devenait sérieuse. Elle m'entraîna dans sa cuisine. « C'est mon beau-

frère. Il vit dans la montagne. Il vit caché, c'est un harki. Il n'a pas de papier. » « Ainsi votre mari était au FLN et son frère harki ? » C'était la première fois que je m'interrogeais, tout en la questionnant, sur cette affaire des harkis. Une question que j'avais refoulée, comme tout le monde. Plus, j'avais sorti les harkis de l'histoire algérienne en train de se faire. Comme les pieds-noirs. Et tant mieux, comme cela on restait entre nous, seuls détenteurs légitimes de cette patrie. Nos pères s'étaient battus, avaient perdu la vie, nous avions l'immense tâche de reconstruire ce pays, alors ces algériens traîtres, ces français qui disaient que c'était leur pays, nous les avons effacés. Notre tâche de vainqueurs était exigeante, nous ne pouvions nous encombrer des perdants. Ce travail d'effacement avait été facilité par le départ massif des uns et des autres. Les harkis et leurs familles avaient fui en France, et dans ces années bouillonnantes qui suivirent l'indépendance, ou nous étions occupés par la naissance d'un pays, les harkis n'occupaient pas de place dans le débat politique qui nous agitait, moi et mes camarades socialistes et révolutionnaires de la place Emir Abdelkader à Alger. Les harkis, une question que l'on n'abordait jamais, sinon pour une condamnation sans appel. Mais de quoi s'occupait-on sérieusement dans ces années qui vivaient à la cadence des défilés triomphants, des discours nationalistes, des inaugurations de monuments aux morts et aux martyrs ? Je n'échappais pas à la règle commune, si on m'interrogeait, si je m'interrogeais, eh bien les harkis étaient des traîtres, ils étaient passés au camp de l'ennemi, c'était des collaborateurs. Cette opinion partagée était tirée de l'idée assénée et acceptée par tous que c'étaient les paysans et les plus pauvres du système colonial qui avaient mené le pays à la libération (...) Alors les harkis, des paysans parmi le peuple héroïque des paysans, avaient décidé de leur destin. Ils avaient choisi le camp des français. Voilà dans quel état d'esprit j'étais quand je croisais pour la première fois un harki, ce week-end du 1^{er} novembre dans les Aurès, dix ans environ après celui de la Toussaint rouge. « Expliquez-moi, votre mari accepte qu'il vienne ici, il le nourrit ? » Elle me regarda étonnée : « Mais bien évidemment ! Que croyez-vous qu'il se soit passé ? » Les frères pensaient la même chose, mais la vie en avait

décidé autrement. L'attentat le plus connu eut lieu dans les gorges de Tighanimine, non loin du village de Ghoufi ou habitait l'homme au couffin. Comme tous les hommes restés au village, il gagnait péniblement la nourriture des femmes et des enfants de la famille en exploitant les quelques palmiers qui lui étaient dévolus par la répartition annuelle, comme le voulait une tradition séculaire. Un vendredi, jour de la prière, les militaires ont fait sortir les hommes de la mosquée en exigeant les noms des « terroristes ». Le vendredi suivant, devant le mutisme de tous, deux hommes furent fusillés sur place. Les hommes décidèrent de rejoindre le maquis, mais la plupart furent renvoyés. Quelques mois plus tard, et devant l'exactitude terrorisante de l'armée française



dans l'exécution de sa menace, les hommes qui restaient comprirent qu'ils étaient pris au piège et que le seul moyen de survivre pour ceux qui ne pouvaient quitter le village était de se résoudre à accepter les offres de l'armée française qui recrutait des auxiliaires « indigènes » pour faire la sale besogne. « C'est comme ça qu'ils sont devenus harkis » c'est comme ça qu'a commencé l'horreur entre algériens (...) Les uns brûlant les maisons, violant et tuant les femmes et enfants des autres par représailles. « A la fin de la guerre le frère n'a pas voulu partir en France. Ils sont trois comme lui dans la montagne. Tous les soirs nous leur envoyons à manger. Pour l'administration, ils sont morts. Pour leurs femmes et enfants aussi. C'est mieux ainsi. C'est dangereux pour tout le monde. » J'étais interloquée par cette histoire extravagante de fugitifs, aussi troublée, gênée profondément sans savoir pourquoi. Mon jeune idéalisme tenait bon en cette période, mais j'entrevois obscurément les malheurs à venir. Dans ces années d'innocence devant l'Algérie naissante, je ne pouvais pas savoir combien cette noirceur de la

guerre pèserait sur nous et que triompherait le silence et la peur qui tiendraient prisonnier tout un peuple, les victimes et les bourreaux. Morts vivants, effacés de la vie, de la mémoire, privés d'amour, et de liberté. Leurs femmes vivaient là-haut mêlées à toutes les femmes sans hommes laissées par la guerre quand elle se retire. Vraies ou fausses veuves, de harkis ou de moudjahidine. Elles subissaient la cruauté de la coutume qui les privait des seules ressources de la région, les palmiers dattiers. Chaque année à l'assemblée des hommes des villages fantômes, les derniers hommes qui avaient survécu à la pacification, aux règlements de compte entre les frères, à la torture, au viol - après cette guerre, aucun homme ne pourra dire qu'il est un homme, confia un vieux kabyle à Bourdieu -, répartissaient les palmiers entre les familles par tête d'homme. Pour les femmes, la seule manière de survivre était la prostitution, un autre butin de guerre que se partageaient les charognards de l'après-guerre. Voilà ce qu'il y avait derrière ce décor de carte postale qui se déchirait peu à peu. Le soir l'homme au couffin me fit un sourire. La bretonne a du lui dire que j'étais avocate. J'avais du mal à lui répondre tant j'étais éperdue de désespérance. J'apprenais que, la guerre finie, il n'y a pas de vainqueurs. Je commençais la longue initiation à la peine muette des enfants pris au piège de la mémoire refoulée de la guerre. L'homme au couffin ne me dira rien hormis ce sourire. L'homme au couffin restera un inconnu pour moi. Aujourd'hui j'essaie de comprendre à travers le regard d'Aïcha, à qui je dédie ce texte. Cette petite-fille de harki, qui, un jour à Montpellier, est venue vers moi, alors que je parlais de l'Algérie, pour me dire : « Je ne connais pas l'histoire de l'Algérie, personne ne m'a rien dit, mon père n'a jamais parlé. Vous m'avez rendu un peu de cette histoire. »

J'espère qu'ensemble nous pourrions réécrire cette histoire et comme deux Antigone, que tout sépare et que tout rassemble, enterrer les morts de cette guerre pour que vivent les vivants.

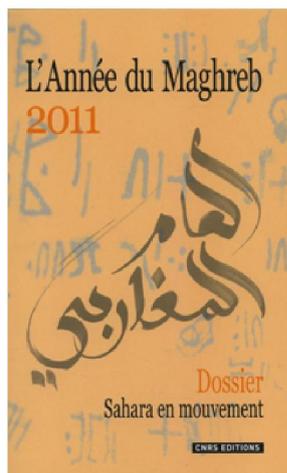
Les Temps Modernes Décembre 2011

REVUE DE LA
LITTÉRATURE FRANÇAISE
REVUE DE LA
LITTÉRATURE Étrangère
REVUE DE LA
LITTÉRATURE ALGÉRIENNE

[BIBLIOGRAPHIE]

L'Année du Maghreb 2011

Edition du C.N.R.S Paris 2011.



Sahara en mouvement.

Protestations sociales et « révolutions ». Le Maghreb à la croisée des chemins La période qui s'étend de la fin de l'année 2010 au début de 2011 constitue une rupture dans l'histoire des régimes autoritaires arabes. Le souffle des protestations sociales est parti de Tunisie et a emporté le régime de Ben Ali le 14 janvier 2011, puis celui de Moubarak en Égypte un mois plus tard. La Tunisie est donc au cœur de

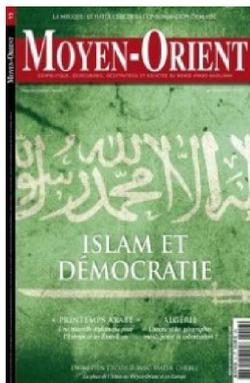
la seconde partie de *L'Année du Maghreb* qui traite de l'actualité maghrébine. Si l'onde de choc de la « révolution » tunisienne a occulté les enjeux sahariens, le Sahara constitue toujours un sujet de préoccupations des médias occidentaux : refuge d'al-Qaïda au Maghreb, cette région est analysée en termes strictement sécuritaires. Zone d'instabilité, le Sahara est perçu comme l'aire de jeu des terroristes et le lieu de passage des « hordes d'émigrés » en partance pour l'Europe.

Le dossier de recherche de *L'Année du Maghreb*, coordonné par Dominique Casajus et ancré dans une perspective historique, donne du Sahara l'image beaucoup plus nuancée d'une région en mouvement. Aire géographique nourrissant les utopies techniciennes et littéraires, le Sahara a toujours été pris dans un réseau de relations, inséparables de ses marges. Alors que l'Europe de Schengen s'obstine à voir dans le Sahara un lieu vide dont il faut à tout prix empêcher qu'il ne soit traversé, il est en réalité une zone où poussent les villes, se déploient des réseaux commerçants transnationaux, se développent des échanges licites et des trafics illicites, s'affirment des mouvements politiques qui instrumentalisent les États et/ou sont instrumentalisés par eux.

Moyen-Orient n° 13,

Janvier-Mars 2012

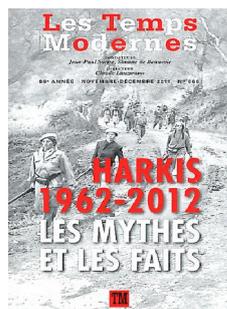
Après la révolution vient le temps de la contre-révolution. Du Maroc à l'Égypte, celles-ci sont guidées par des formations autrefois honnies et bannies par les dictatures : les islamistes sont les grands gagnants politiques du « printemps arabe ». Alors qu'ils étaient peu nombreux sur les places à manifester, ils font leur retour en force – par les urnes – dans des sociétés en pleine transformation. Si la laïcité implique l'éviction de la religion de l'espace public, une réflexion sur la place de l'islam dans les sociétés musulmanes s'impose. La foi du prophète Mahomet est, pour une majorité des habitants du sud de la Méditerranée, une référence identitaire primordiale. Les islamistes gouverneront, ils



ont été élus, n'en déplaise aux plus sceptiques. Faut-il pour autant en conclure qu'une « vague verte » enfermera le Maghreb et le Machrek dans une nouvelle ère d'autoritarisme ?

Revue : Les Temps Modernes

Décembre 2011



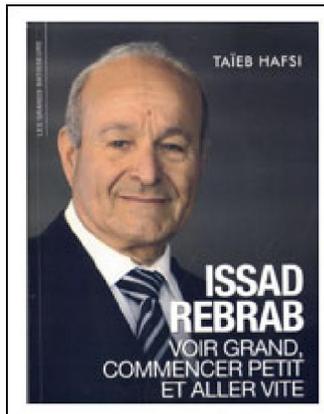
La prestigieuse revue "Les Temps Modernes", fondée par Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir, dirigée aujourd'hui par Claude Lanzmann, consacre un numéro spécial à la thématique des harkis, sous la direction de Fatima Besnaci-Lancou.

Taïeb Hafsi : Issad Rebrab

Voir grand, commencer petit et aller vite .

Editions Casbah, Alger 2012.

Il fait partie des grandes puissances industrielles en Algérie. Un livre vient de lui être consacré. Plus de 300 pages retraçant son parcours personnel et professionnel. Cet ouvrage, paru chez Casbah éditions, inaugure une nouvelle collection, Les grands bâtisseurs, dirigée par l'auteur, à travers laquelle, il « espère que les jeunes de toutes les villes d'Algérie (...) trouveront là l'inspiration pour construire leur ville, et en faire les petits paradis qu'on peut construire sur cette terre ».



LE MINOTAURE 504

Editions Wespieser, Paris 2011.



est le titre d'un magnifique recueil de quatre nouvelles qui fut remarqué à juste titre (1). Kamel Daoud, déjà connu en France pour ses talentueuses chroniques dans le Quotidien d'Oran, nous y parle de l'Algérie actuelle en tant qu'écrivain et non plus journaliste, ce qui lui offre beaucoup de liberté et insuffle à son propos une grande force largement due à la richesse, à la beauté et à la puissance de son écriture. Appartenant à une génération

née après l'indépendance, l'auteur s'y interroge sur l'immobilisme d'un pays mort-né qui a été incapable de se créer un avenir, sur un peuple esclave, résigné, tétanisé par la peur et corrompu par l'avidité, écrivant sans cesse le même livre, une histoire figée sur l'impact d'une « première balle de novembre » qui ne l'a pas libéré. Un peuple qui, ayant occulté sa mémoire et falsifié son histoire, ne peut plus avancer qu'en fuyant car il ne croit plus au miracle et tombe dans l'enfer alors que le paradis est à sa portée. Ces quatre récits allégoriques et satiriques dont les narrateurs sont des Algériens n'ayant pas connu la période coloniale se présentent sous la forme de monologues ou de confessions prenant à témoin le lecteur. Des récits dont l'acuité, la profondeur et la sincérité du propos touchent et dérangent, mettant en lumière la particularité d'un pays en revivifiant un fond de légendes et de mythes universels.